



LEZAY

un espace à vivre

Le p'tit bulletin du Lezéen

Août 2017 - n°15

É

dito 2017

Lezay



Notre maire Christian MAIREAU s'en est allé. Sa haute silhouette a disparu de notre bourg. A la mairie sa chaise reste obstinément vide. Mais ses bons mots et ses principes restent dans nos esprits.

Lui qui aimait rappeler la phrase de Saint Exupéry « on n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants » avait pour principe primordial l'intérêt général.

Il était aussi très soucieux de respecter la réglementation en vigueur.

Il était convaincu de la nécessité de réussir l'extension de l'intercommunalité pour que notre territoire rural puisse continuer à exister et soit visible dans la grande région.

Christian Maireau était né en novembre 1954. Ses parents enseignants au

collège étaient, bien connus des lezéens. Après ses études, il a travaillé comme commercial pour l'industrie pharmaceutique où il est devenu directeur commercial de la région ouest.

Avec Annie son épouse, ils ont eu deux filles qui leur ont donné trois petits enfants qu'il aimait choyer.

Il s'était investi dans la vie communale depuis 2001 et était devenu adjoint au maire en 2012. Etant en préretraite en 2014, il avait conduit une liste pour les municipales alors qu'il avait désormais le temps nécessaire pour s'investir.

Lui qui pouvait sembler distant à ceux qui ne le côtoyaient que superficiellement, nous a souvent montré une sensibilité extrême. Sensible aux difficultés du territoire, sensible aux conflits du monde, sensible aux manifestations culturelles, il savait manifester sa satisfaction lors de la résolution d'un problème.

L'humour faisait partie de son fonctionnement quotidien comme une soupape de sécurité, pour éviter le stress et la morosité, pour se détendre et aider les autres à se détendre. Il pratiquait l'humour même sur les sujets les plus sérieux, y compris la maladie.

Et le courage qu'il nous a montré au cours de ses multiples combats contre le mal nous a stupéfaits.

Lui qui connaissait tout des problématiques médicales, son vocabulaire, ses évolutions techniques, et qui a toujours côtoyé des médecins, n'ignorait rien non plus de sa propre maladie. Et pourtant, il n'en parlait que de manière positive, sans doute pour rassurer les autres, mais aussi pour se donner la force de continuer le combat.

Ne doutons pas que chacun d'entre nous restera longtemps inspiré à la fois par son sérieux et son humour, par le sens de son action au bénéfice des services publics.

En raison du décès de Christian MAIREAU, maire de Lezay, le 11 juillet dernier, il doit être procédé à l'élection d'un nouveau Conseil Municipal.

Par arrêté du 21 juillet, le préfet des Deux-Sèvres a convoqué les électeurs de Lezay pour procéder à l'élection de 19 membres du conseil municipal et de trois conseillers communautaires.

La date de cette élection est fixée au **dimanche 24 septembre** pour le premier tour de scrutin et dans le cas d'un second tour, au dimanche 1^{er} octobre.

Les déclarations de candidatures sont obligatoires, les postulants devant se présenter sur des listes complètes.

Les listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe au 1^{er} et 2nd tour.

Les déclarations devront être déposées à la préfecture des Deux-Sèvres, 4 rue du Guesclin à Niort.

Le dépôt des candidatures sera ouvert :

pour le premier tour de scrutin,

du 28 août au 1^{er} septembre de 8 h 30 à 12 h 45,
du 4 au 6 septembre de 8 h 30 à 12 h 45,
le 7 septembre de 8 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 00 à 18 h 00.

pour le second tour de scrutin s'il y a lieu,

le 25 septembre de 8 h 30 à 12 h 45,
et le mardi 26 septembre de 8 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 00 à 18 h 00.

L'arrêté Préfectoral est affiché en Mairie.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de la Préfecture.

Info marché forain du mardi 15 août

Le marché forain du 15 août 2017 est maintenu au mardi.

Information



Etude de projet éolien sur les communes de Lezay et Saint Vincent la Châtre présenté aux membres du conseil municipal.

La Société RES initie des études de faisabilité pour l'implantation d'une ferme éolienne sur le territoire des communes de Lezay et Saint

Vincent la Châtre. Ce projet de développement durable pourrait produire l'équivalent de la consommation de plus de 20 000 habitants.

La société RES indique qu'elle est très attachée à développer des projets de qualité au travers de la concertation avec les acteurs locaux. Des études à la fois techniques, environnementales et paysagères, vont être engagées et seront menées par des experts indépendants sur le secteur afin de permettre d'orienter les choix techniques pour concevoir un projet performant dans le respect de l'environnement et des activités locales.

Un mât de mesure a été installé sur le site étudié au nord de la Grande Foye. Il est l'un des éléments nécessaires à la compréhension et la caractérisation des enjeux à prendre en compte. Ce mât qui culmine à 42 mètres, est équipé d'instruments de mesures (microphones, anémomètres, girouettes, sondes de température, etc.) qui vont permettre de déterminer la fréquentation par espèce des

chauves-souris en fonction des conditions climatiques, durant au moins une année.

Les études vont ainsi se poursuivre durant toute l'année 2018, avec notamment, la mise en œuvre d'une campagne de relevés acoustiques. Elle aura pour but de connaître précisément l'environnement sonore au niveau des habitations les plus proches du site étudié. Cela permettra de s'assurer que les éoliennes qui pourraient y prendre place ne généreront pas de nuisance.

C'est seulement après le recensement de toutes ces données techniques et environnementales qu'un projet pourra être élaboré. Dans tous les cas, entre le début des études en 2017 et une éventuelle installation d'éoliennes, il faut compter 6 à 7 ans.



Huit migrants accueillis à Lezay

Huit migrants âgés de 20 à 30 ans sont hébergés dans les locaux de l'ancienne gendarmerie depuis le mercredi 19 juillet.

D'origine diverses (Somalie, Soudan, Tchad, Libye et Gambie) ils ont été accueillis par le personnel de l'association Aurore et un collectif citoyen lezéen en présence du Sous-Préfet des Deux-Sèvres, Didier Doré du Directeur de la DDCSPP et des membres du Conseil Municipal.

Arrivés de la région Ile de France où ils étaient hébergés dans des conditions particulièrement difficiles, ils ont trouvé à Lezay un environnement et des locaux qui leur offrent des conditions dignes de vie.

Les locaux de l'ancienne gendarmerie située rue du Pont de l'Arceau sont loués à la Communauté de Communes par l'association Aurore qui porte la responsabilité légale de cet accueil et est en charge de l'accompagnement de migrants pour l'accès aux droits, prioritairement la demande d'asile et le contrat d'intégration républicain comprenant l'apprentissage du Français, l'accès aux soins et leur insertion. Elle œuvre en premier lieu pour leur offrir un hébergement et des conditions de vie dignes.

Elle travaille en partenariat avec un collectif citoyen d'une trentaine de personnes et la municipalité pour les questions relationnelles, l'intégration dans la commune, l'accès au sport et aux loisirs, le partage de la vie quotidienne.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux Lezéens.

Une Fête des Traditions pour les anciens et les enfants

Dimanche 20 août, le groupe des Danseurs du Chaboussant fêtera ses 50 ans d'existence sous sa forme actuelle en organisant la 32^{ème} Fête des Traditions Populaires dans le parc Honoré Canon de Lezay.

Afin de marquer un peu plus cet évènement, Christian Magnain et ses collègues ont revu le programme de cette fête qui constitue un des points forts de l'animation estivale locale.

Les passionnés de machinisme agricole seront comblés avec le retour des battages à l'ancienne, symbolisés par la mise en route d'une nouvelle batteuse dont le groupe a fait l'acquisition en mai et assuré le transport par camion-plateau depuis la région de l'Absie. Cet imposant engin conçu par la maison Onillon à Nantes, en parfait état, complet et accompagné de sa botteleuse Rivière Casalis a été entretenu avec un soin maniaque par les générations successives de l'exploitation familiale du Nord du département.

Les responsables de la fête ont aussi décidé de mettre les enfants à l'honneur en leur proposant dans l'enceinte du parc une structure gonflable et un manège dont le propriétaire n'est autre qu'un ancien membre du

groupe des Danseurs du Chaboussants. Animation «Dédie Musette», cuisson du pain au four communal et exposition de miniatures agricoles et du club de vannerie et pique-nique final seront aussi au programme.

Pour la partie spectacle, ce sera le ballet «Gorets» qui animera la Fête des Traditions Populaires avec ses chants, danses et musiques traditionnels d'Ossétie, une république russe du Caucase. Les 29 danseurs, 7 musiciens et leurs accompagnateurs et guides seront hébergés chez l'habitant. Les Danseurs du Chaboussant assureront la première partie du spectacle.

Le prix d'entrée est maintenu à 7 €.



Tous les samedis, de 10 h 00 à 12 h 00,
un conseiller municipal assure une permanence à la mairie pour vous écouter,
vous aider et transmettre vos doléances.

N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Inscrivez-vous à notre compte Twitter : [@mairie_lezay](https://twitter.com/mairie_lezay) pour suivre
l'actualité de votre commune.

Mairie de Lezay :

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
mercredi : de 14 h à 17 h
samedi : de 9 h à 12 h

tél. 05 49 27 80 00

mail : secretariat@mairie-lezay.fr

site : <http://mairie-lezay.fr>